



Va à nos communes membres

Mont-sur-Rolle, le 19 mars 2012

Fiche No 6/2012

Assainissement des buttes de tir

Dans le document ci-joint, vous trouverez la liste des installations de tir figurant au cadastre cantonal des sites pollués. Les trois critères déterminant pour l'assainissement figurent dans les colonnes « zone S », « eaux de surface » et « sol ». Les buttes qui menacent les eaux souterraines sont mises en évidence par une couleur bleue de la cellule correspondante. Celles qui pourraient menacer les eaux de surface ou les sols apparaissent respectivement en bleu pâle et en jaune.

Objectif visé : obtenir une subvention avant fin 2012.

Personne de contact :
M. Gérald Burnier
Service des eaux, sols et assainissement (SESA)
Division Assainissement
Rue du Valentin 10
1014 Lausanne
Tél. 021 316 75 49
Fax 021 316 75 12
gerald.burnier@vd.ch

Délai de réponse : - - -

Annexes :
- Liste des installations de tir
- Liste des entreprises d'assainissement